

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 249

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 10

Supprimer l'alinéa 52.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination (suppression du X correspondant au gage du VII bis puisque l'alinéa 49 a été supprimé).